



E.I. Corinne Durand

O'Dom

38, rue des Jardins, 85220 LANDEVIEILLE

contact@o-dom.fr

07.49.00.84.51

SIRET : 88940895100024 / APE :8899B

Conditions générales de vente.

Sommaire

I.	Préambule	P2
II.	Champ d'application	P2
III.	L'entreprise	P3
IV.	Assurance et responsabilités	P3
V.	Lieu d'intervention	P3
VI.	L'intervenante	P3
VII.	Contact	P3
VIII.	Les bénéficiaires	P4
IX.	Les activités	P4
X.	Tarifs des interventions	P4
XI.	Zone géographique des interventions	P4
XII.	Frais kilométriques	P4
XIII.	Conditions tarifaires	P5
XIV.	Services proposés	P5
A.	Interventions en présentiel sur le lieu de vie	P5
B.	Interventions à distance (Visio ou téléphonique)	P7
C.	Interventions à distance (Correspondance écrite)	P9
D.	Interventions collectives	P11
XV.	Modalités de règlement et de facturation	P11
XVI.	Retards de paiement	P11
XVII.	Modifications ou annulation du contrat	P12
XVIII.	Litiges et réclamations	P13
XIX.	Droits et délais de rétractation	P13
XX.	Propriété intellectuelle	P14



E.I. Corinne Durand

O'Dom

38, rue des Jardins, 85220 LANDEVIEILLE

contact@o-dom.fr

07.49.00.84.51

SIRET : 88940895100024 / APE : 8899B

Conditions générales de vente.

I. Préambule :

« O'Dom » est une entreprise individuelle, ayant pour objectifs de lutter contre l'ennui, l'isolement, maintenir et/ou développer l'autonomie et relayer l'aidant. Elle s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap et aux enfants de plus de trois ans.

Une animatrice diplômée et expérimentée, propose individuellement ou en groupe, différentes activités divertissantes et adaptées, répondant aux besoins et souhaits de chacun.

Les ateliers se déroulent sur le lieu de vie ou à distance.

O'Dom, propose aussi des formations.

Ci-après est nommé

- **Le client** : la personne au nom de laquelle sera établie la facture et qui aura en charge le règlement de la prestation.
- **Le bénéficiaire** : la personne au bénéfice de qui la prestation a été commandée.
- **L'intervenante /moi-même/je** : Corinne Ianszen Durand
- **« O'Dom »** : Entreprise individuelle Corinne Durand
- **Offre de prestation de service** : le devis

II. Champ d'application :

Les présentes conditions générales de vente sont mises à la disposition du client, préalablement à la signature du devis proposé par « O'Dom ». Elles visent à l'informer des conditions de réalisation des prestations qu'il aura réservées. Elles sont également consultables sur le site internet : <https://o-dom.fr>.

La signature d'une offre de prestation de service auprès de « O'Dom », vaut acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente. Celui-ci reconnaît en avoir pris connaissance préalablement à sa commande et avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

« O'Dom » conserve la possibilité de modifier à tout moment et sans préavis ses conditions générales de vente, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer ses prestations.

De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la signature de l'offre de prestation de service par le client.

Aucunes conditions particulières ne pourront prévaloir sur les présentes conditions générales de vente, sauf accord écrit et signé par **E.I Corinne Durand « O'Dom »**.

Les présentes conditions de vente ne s'appliquent pas aux formations.

III. L'entreprise :

E.I. Corinne Durand est une entreprise individuelle.

Créée en octobre 2020 et ayant pour nom commercial « Ma retraite active » son activité principale est de proposer loisirs et compagnie à domicile pour les seniors.

En septembre 2022, elle élargit ses services en s'adressant également aux personnes en situation de handicap et aux enfants de plus de trois ans.

Elle prend le nom commercial de « O'Dom », à compter du 1^{er} mars 2023.

Le siège social de l'entreprise se trouve 38 rue des Jardins 85220 LANDEVIEILLE.

IV. Assurance et responsabilités :

Une assurance responsabilité civile professionnelle, souscrite auprès de *Groupama*, couvre les interventions.

Responsabilité civile professionnelle n° 167020600002 Groupama Arras,

Zone géographique : France Métropolitaine

V. Lieu d'intervention :

Les interventions ont lieu principalement **sur le lieu de vie** (domicile, foyer, EHPAD, résidence seniors...) de la personne bénéficiant de la prestation.

Elles peuvent aussi avoir lieu dans les centres sociaux, maison de quartier, clubs d'ainés, salle des fêtes... et à distance.

VI. L'intervenante :

Je me prénomme Corinne et je serai votre seule animatrice et interlocutrice.

Je suis diplômée

Du *DEJEPS animation socio-éducative et culturelle*, je propose et anime des activités variées et mets en place des projets d'animation.

Du *DEJEPS développement de projets territoires et réseaux*, je développe mon réseau, travaille en collaboration avec différents partenaires que je coordonne parfois autour de projets communs.

Du *certificat de formation d'Auxiliaire de jardin d'enfants*.

J'ai une expérience significative dans l'animation et la connaissance du public auprès duquel j'interviens.

J'ai également suivi **différentes formations** et notamment « *Bientraitance* » et « *accompagnement du public atteint de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées* ».

Je possède également le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1).

VII. Contact :

Afin que je puisse vous informer et vous conseiller, composez-le : **07 49 00 84 51.**

Si je ne suis pas disponible, vous pouvez me laisser un message en précisant vos coordonnées sur le répondeur ou par mail : contact@o-dom.fr.

Vous pouvez aussi me contacter via

- mon site internet : *o-dom.fr*
- ma page Facebook : *ODom Loisirs et compagnie*

VIII. Les bénéficiaires :

« O'Dom » s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap et aux enfants de plus de trois ans et dont l'état de santé permet de réaliser les activités proposées.

IX. Les activités :

« O'Dom » propose en présentiel ou à distance, des activités variées et adaptées, dont quelques exemples sont présentés paragraphe 9 page 11

Les interventions sont proposées individuellement.

Elles peuvent être collectives uniquement pour les seniors. Les conditions sont à fixer avec votre animatrice.

Quel que soit votre choix, elle est à votre écoute, pour que chaque intervention réponde au mieux aux souhaits, besoins et attentes des bénéficiaires.

X. Tarifs des interventions au 01/03/2023 (hors frais kilométriques et hors groupes) :

- **La formule classique 12 ans et + : 28 euros** pour un bénéficiaire, une heure d'intervention sur son lieu de vie
Puis, 22 euros/h les heures suivantes si elles sont consécutives et sur le même lieu.
- **Pack 8 heures 12 ans et + : 170 euros** pour 8 heures d'interventions, pour un bénéficiaire sur son lieu de vie. *Les heures doivent être payées et planifiées à la commande. Elles devront être effectuées dans le mois de date à date à compter du jour de la première intervention. Ce pack est nominatif et ne peut être ni cédé, ni échangé,*
- **La formule duo seniors (hors groupes) :**
Quelle que soit la formule choisie ci-dessus, pour deux personnes en même temps au même endroit, sur une même prestation, remise de 50% pour la seconde personne.
- **Echanges à distance (vidéo ou téléphoniques) : 5 euros** par quart d'heure pour un ou deux bénéficiaire (s)
- **Echanges par courrier : 28 euros** par bénéficiaire, pour 4 courriers (1 courrier / semaine /même nom même adresse)
- **La formule enfant (3 à 11 ans) : 15 euros** pour un bénéficiaire, une heure d'intervention sur son lieu de vie
- **Pour toute autre demande :** (Formation, matériel précis, groupe ...), tarif sur devis, merci de me contacter.

XI. Zone géographique d'intervention :

La zone géographique d'intervention, est principalement Landevieille et les communes avoisinantes, à une distance maximale de 10 km à vol d'oiseau du siège social. Des interventions sur une zone géographique plus éloignée peuvent être envisageables sous conditions. Dans ce cas, merci de contacter **Corinne Durand « O'Dom »**

XII. Frais kilométriques au 01/03/2023 :

Pour les interventions en présentiel ayant lieu à moins de 06 km à vol d'oiseau du siège social de « O'Dom » pas de frais de déplacement.

A partir de 06 km à vol d'oiseau du siège social de « O'Dom » 0.60€ par Kilomètre parcouru seront facturés en sus (aller et retour).

XIII. Conditions tarifaires :

Je me réserve le droit de modifier les tarifs et prestations à tout moment, sans préavis ni indemnité. Toutefois, le prix détaillé de la prestation net à payer, exprimé en euro, figurant sur l'offre de prestation de service proposée au client avant toute intervention, est ferme et définitif jusqu'à sa date de fin de validité. Il prend en compte les tarifs et conditions en vigueur au moment de la réservation.

XIV. Services proposés :

A. Interventions en présentiel sur le lieu de vie :

1. Dates et temps d'intervention :

Les interventions **durent une heure au minimum**, ou plus et peuvent avoir lieu du lundi au vendredi. La date de l'intervention et les heures sont choisies d'un commun accord avec le client, avant la signature du devis et en fonction de la disponibilité de chacune des parties.

2. Première rencontre :

Suite à votre contact téléphonique, afin d'évaluer les besoins, prendre en compte les demandes et personnaliser au mieux la prestation, je me déplace sur rendez-vous, jusqu'à 10 kilomètres à vol d'oiseau du siège social de « **O'Dom** », afin de rencontrer la/le client et la/le bénéficiaire, sur le lieu d'accueil de l'intervention. Cette première rencontre est gratuite et sans engagement.

Ce rendez-vous permet d'organiser la prestation et d'en fixer la date et les horaires. A cette occasion, une fiche d'évaluation des besoins, sera renseignée.

Si la personne qui bénéficiera de la prestation n'est pas la/le client (e), il est néanmoins nécessaire qu'elle soit présente à ce moment-là, afin d'établir une relation de confiance et que je puisse répondre au mieux à ses attentes.

3. Signature de l'offre de prestation de service :

Suite à cela et après accord oral sur l'organisation de l'intervention, un devis écrit en double exemplaire sera transmis au client. Celui-ci pourra également prendre connaissance avant signature des présentes conditions générales de vente mises à sa disposition.

S'il l'accepte, il devra me restituer un exemplaire du devis, daté et signé, sans y avoir apporté aucune modification et en respectant la date échéance de validité précisée dessus. Il fera précéder sa signature de la mention écrite de sa main « lu et approuvé, bon pour accord ».

4. Validité de l'offre de prestation de service :

La réservation de l'intervention sera effective lorsque j'aurai reçu l'offre de prestation de service signée et avant sa fin de validité précisée dessus. A défaut de réception dans ces conditions, aucune intervention ne pourra avoir lieu et les dates et heures fixées ne seront plus valables.

La signature de l'offre de prestation de service vaudra connaissance, compréhension, acceptation, pleine, entière et sans réserve de celle-ci, ainsi que des présentes conditions générales de vente par le client.

Pour toute personne relevant d'une mesure de protection (Tutelle, Curatelle...) l'offre devra être signée par son/sa référent (e).

Je reste ensuite disponible jusqu'au jour de la prestation, pour répondre à vos questions.

5. L'intervention :

Le déroulement de l'intervention aura lieu dans les conditions prévues sur le devis, signé et accepté par le client, dans le respect des présentes conditions générales de vente.

L'intervention se déroulera dans le respect du rythme de vie du bénéficiaire. Les activités proposées ne pourront donc être soumises à l'obligation d'achèvement. J'arriverai et repartirai à l'heure convenue. Mes horaires d'arrivée et de départ seront précisées sur le bilan d'intervention que le bénéficiaire ou son représentant dans la mesure du possible, signera à la fin de la prestation et dont il gardera un exemplaire.

Sans mon accord préalable, le temps d'intervention ne pourra pas être prolongé au-delà de ce qui aura été prévu sur l'offre de prestation de service. De même, toute heure supplémentaire entamée du fait du client et/ou bénéficiaire, qui n'aura pas été prévue dans l'offre de prestation de service, sera facturée double.

6. Obligations de confidentialité :

Je m'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client/bénéficiaire et ne divulguer aucune information sauf celles nécessaires à effectuer les formalités légales.

Au cours des interventions et avec l'accord du / de la bénéficiaire, des photographies des activités pourront être prises, afin d'être utilisées comme moyen de communication (page Facebook, site internet de « **O'Dom** », expositions, publicités, médiatisation...). Celles-ci seront réalisées en préservant l'anonymat et l'image de la personne.

Sans mon accord préalable il ne sera pas possible de photographier ou filmer mes interventions

7. Mes engagements :

- ✓ Intervenir dans un esprit festif, convivial et chaleureux.
- ✓ Etre ponctuelle et assidue
- ✓ Prévenir au plus vite, en cas de retard.
- ✓ Prévenir au plus vite, si pour raison sérieuse et indépendante de ma volonté (Santé, intempérie, accident, ...) ou pour tout fait de force majeure cité au **paragraphe XVII, point 3, page 12**, je suis dans l'impossibilité d'assurer la prestation et dans ce cas, proposer une date de report ou un remboursement.
- ✓ Dans le cadre de l'épidémie du Corona virus et tant que cela sera nécessaire, d'appliquer les gestes barrières : port du masque tout au long de l'intervention, lavage des mains au gel hydro-alcoolique à l'arrivée, à la sortie et autant de fois que cela sera nécessaire pendant la prestation, respect de la distanciation physique et désinfection du matériel utilisé.
- ✓ Prendre le temps en arrivant, de me présenter, de présenter le déroulement de l'intervention et préparer le matériel nécessaire si besoin.
- ✓ Etre à l'écoute, accompagner, encourager, valoriser.
- ✓ Ranger et remettre en ordre tout ce qui aura été déplacé pour la réalisation de l'activité.
- ✓ Faire le bilan oral avec le bénéficiaire de l'activité, afin de prendre en compte appréciations, suggestions et remarques, vérifier votre satisfaction et ainsi améliorer la qualité de mes services.
- ✓ Rédiger un court compte rendu de la prestation, dont un exemplaire sera laissé au bénéficiaire de l'intervention ou à son représentant.

8. Fournitures et matériel :

Toutes les activités que je vous proposerai en présentiel, comprendront le matériel et/ ou les outils (neufs et/ou de récupération) nécessaires à leur réalisation, sauf les produits frais pour les ateliers cuisine

Toutefois, s'il s'agit d'une activité à la demande du client/bénéficiaire, nécessitant du matériel spécifique, celui-ci se chargera de l'achat, du paiement et de l'acheminement du matériel et / ou des outils.

Dans ce cas, je me dégage de toute responsabilité vis-à-vis du matériel et / ou des outils, qui n'auront pas été fournis par moi et je me réserve le droit de refuser toute activité nécessitant du matériel et / ou des outils dont l'utilisation n'entrerait pas dans le champ de mes compétences.

D'autre part, la responsabilité de « O'Dom », ne saurait être engagée, suite au non ou mauvais fonctionnement de son matériel et à tout dégât causé par celui-ci, qui serait lié à une installation défectueuse ou incompatible sur le lieu de l'intervention.

9. Quelques exemples d'activités pouvant être proposées (avec ou sans matériel fourni) :

- ✓ **Visites conviviales :**
Prévention canicule, isolement, hospitalisation ...
- ✓ **Accompagnement à l'informatique et aux nouvelles technologies**
Échanges à distance avec les proches, recherches sur le web, utiliser sa tablette, son téléphone, ...
- ✓ **Aide à l'organisation d'une sortie, d'un voyage**
Recherche de lieux adaptés, négociation des tarifs, information sur les moyens de transport
- ✓ **Activités festives**
Fêtes calendaires, Anniversaire, ...
- ✓ **Activités culturelles**
Lecture à voix haute, atelier d'écriture et de poésie, ...
- ✓ **Activités Divertissantes**
Jeux de société, chant, atelier créatif, artistique, cuisine, tricot, couture, floral, photo, ...
- ✓ **Bien être et détente**
Effleurage des mains, relaxation musicale, olfactive, ...
- ✓ **Maintien de la forme physique par le jeu ou l'activité**
Ballon, pétanque, Mölkki, croquet, jardinage, ...
- ✓ **Entretien de la mémoire par l'activité**
Recueil écrit des souvenirs, réalisation d'un album photo illustré, jeux de chiffres et de mots, quizz, ...
- ✓ **Ateliers de prévention et d'information**
S'hydrater, protéger la planète par des gestes simples, ...

10. Ce qui ne peut pas être proposé :

Toutes les activités n'entrant pas dans le champ des animations sociales et / ou qui n'auront pas été considérées comme réalisables par « O'Dom ». Les sorties à l'extérieur du domicile du bénéficiaire.

B. Interventions à distance : Echanges vidéo ou téléphoniques

1. Zone géographique d'intervention :

Dans le cadre des échanges par vidéo ou téléphone, La zone géographique d'intervention couvre toute la France métropolitaine.

2. Dates et temps d'intervention :

Les interventions **d'un quart d'heure au minimum**, ou plus, peuvent avoir lieu entre 9h et 19h, du lundi au vendredi. Les dates et heures de l'intervention sont choisies d'un commun accord avec le client, avant la signature du devis et en fonction de la disponibilité de chacune des parties.

3. Première rencontre :

Un premier contact gratuit et sans engagement aura lieu par vidéo ou par téléphone. Il permettra d'évaluer les besoins, prendre en compte les demandes et personnaliser au mieux l'intervention.

Ce rendez-vous permettra d'organiser la prestation et d'en fixer la date et les horaires. A cette occasion, une fiche d'évaluation des besoins, sera renseignée.

Si la personne qui bénéficiera de la prestation n'est pas la/le client (e), il est néanmoins nécessaire qu'elle soit présente à ce moment-là, afin de faire connaissance, d'établir une relation de confiance et que je puisse répondre au mieux à ses attentes.

4. Signature de l'offre de prestation de service :

Suite à cela et après accord oral sur l'organisation de l'intervention, un devis écrit en double exemplaire sera transmis au client. Celui-ci pourra également prendre connaissance avant signature des présentes conditions générales de vente mises à sa disposition sur le site : **o-dom.fr**, ou par mail s'il en fait la demande.

S'il l'accepte, il devra me restituer un exemplaire du devis, daté et signé, sans y avoir apporté aucune modification et en respectant la date échéance de validité précisée dessus. Il fera précéder sa signature de la mention écrite de sa main « lu et approuvé, bon pour accord ».

5. Validité de l'offre de prestation de service :

La réservation de l'intervention sera effective lorsque j'aurai reçu le devis signé et avant sa fin de validité précisée dessus. A défaut de réception dans ces conditions, aucune intervention ne pourra avoir lieu et les dates et heures fixées ne seront plus valables. La signature du devis vaudra connaissance, compréhension, acceptation, pleine, entière et sans réserve de celui-ci, ainsi que des présentes conditions générales de vente par le client.

Pour toute personne relevant d'une mesure de protection (Tutelle, Curatelle...) l'offre devra être signée par son/sa référent (e).

Je reste ensuite disponible jusqu'au jour de la prestation, pour répondre à vos questions.

6. L'intervention :

Le déroulement de l'intervention aura lieu dans les conditions prévues sur le devis, signé et accepté par le client, dans le respect des présentes conditions générales de vente.

L'intervention se déroulera dans le respect du rythme de vie du bénéficiaire. Les activités proposées ne pourront donc être soumises à l'obligation d'achèvement. L'intervention débutera et se terminera à l'heure convenue. Ces horaires seront précisés sur le bilan d'intervention que le bénéficiaire ou son représentant recevront suite à la prestation. Sur demande un justificatif du temps de communication à distance pourra être fourni.

Sans mon accord préalable, le temps d'intervention ne pourra pas être prolongé au-delà de ce qui aura été prévu sur l'offre de prestation de service. De même, tout dépassement du temps d'intervention du fait du client et/ou bénéficiaire, qui n'aura pas été prévu dans l'offre de prestation de service, sera facturé double.

7. Obligations de confidentialité :

Je m'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client/bénéficiaire et ne divulguer aucune information sauf celles nécessaires à effectuer les formalités légales.

Au cours des interventions et avec l'accord du / de la bénéficiaire, des photographies des activités pourront être prises, afin d'être utilisées comme moyen de communication (page Facebook, site internet de « **O'Dom** », expositions, publicités, médiatisation...). Celles-ci seront réalisées en préservant l'anonymat et l'image de la personne.

Sans mon accord préalable il est formellement interdit d'enregistrer, de photographier ou filmer l'intervention.

8. Mes engagements :

- ✓ Intervenir dans un esprit festif, convivial et chaleureux.
- ✓ Etre ponctuelle et assidue
- ✓ Prévenir au plus vite, en cas de retard.

- ✓ Prévenir au plus vite, si pour raison sérieuse et indépendante de ma volonté (Santé, intempérie, accident, ...) ou pour tout fait de force majeure cité au **paragraphe XVII, point 3, page 12**, je suis dans l'impossibilité d'assurer la prestation et dans ce cas, proposer une date de report ou un remboursement.
- ✓ Prendre le temps de me présenter, de présenter le déroulement de l'intervention et préparer le matériel nécessaire si besoin.
- ✓ Etre à l'écoute, accompagner, encourager, valoriser.
- ✓ Faire le bilan oral avec le bénéficiaire de l'activité, afin de prendre en compte appréciations, suggestions et remarques, vérifier sa satisfaction et ainsi améliorer la qualité de mes services.
- ✓ Rédiger un court compte rendu de la prestation, dont un exemplaire sera adressé au bénéficiaire de l'intervention ou à son représentant.
- ✓ Fournir sur demande, un justificatif de la communication à distance.

9. Fournitures et matériel :

Le bénéficiaire devra prévoir et utiliser pour lui-même son propre matériel de communication nécessaire à l'intervention (téléphone, matériel informatique...). Il en vérifiera le bon fonctionnement et s'assurera de son aptitude à utiliser ce dit matériel en amont de l'intervention.

La responsabilité de « **O'Dom** », ne saurait être engagée, suite au non ou mauvais fonctionnement de ce dit matériel et à tout dégât causé par celui-ci, qui serait lié à une installation défectueuse ou incompatible sur le lieu de l'intervention ou à sa mauvaise utilisation.

De même, aucune réclamation, report, ou remboursement de la prestation ne pourront être effectués du fait du dysfonctionnement, du non ou du mauvais usage du matériel nécessaire, utilisé par le bénéficiaire pour l'intervention prévue.

10. Les activités : Quelques exemples d'activités pouvant être proposées :

(Certaines de ces activités sont uniquement réalisables par vidéo)

- ✓ **Activités culturelles**
Lecture à voix haute, atelier d'écriture et de poésie, ...
- ✓ **Activités Divertissantes**
Jeux de société, chant, atelier créatif...
- ✓ **Maintien de la forme physique par le jeu ou l'activité**
Jeux de mîmes, origami, jeux d'adresse...
- ✓ **Entretien de la mémoire par l'activité**
Recueil écrit des souvenirs, jeux de chiffres et de mots, quizz, ...
- ✓ **Ateliers de prévention et d'information**
S'hydrater, protéger la planète par des gestes simples, ...

11. Ce qui ne peut pas être proposé :

Toutes les activités n'entrant pas dans le champ des animations sociales et / ou qui n'auront pas été considérées comme réalisables par « **O'Dom** ».

C. Interventions à distance : Correspondance écrite.

1. Zone géographique d'intervention

Dans le cadre des correspondances par écrit, La zone géographique d'intervention couvre toute la France métropolitaine.

2. De quoi s'agit-t-il ?

Pour 28 euros, le bénéficiaire recevra par envoi postal (courrier suivi) de la part de Corinne, animatrice « **O'Dom** », quatre courriers personnalisés rédigés en français, à raison d'un courrier par semaine. Il pourra s'agir d'une lettre ou d'une carte. Le contenu sera adapté en fonction des goûts et attentes du bénéficiaire destinataire. Ceux-ci auront été évalués lors de l'échange téléphonique préalable à la signature du devis. En fonction de ses souhaits, le bénéficiaire pourra ou non répondre à ces courriers.

3. Premier contact :

Un premier contact gratuit et sans engagement aura lieu par vidéo ou par téléphone. Il permettra d'évaluer les besoins, prendre en compte les demandes, organiser et personnaliser au mieux la prestation et d'en fixer la date. A cette occasion, une fiche d'évaluation des besoins sera renseignée.

Si la personne qui bénéficiera de la prestation n'est pas la/le client (e), il est néanmoins nécessaire qu'elle soit informée du fait qu'elle recevra des courriers de la part de Corinne, animatrice « **O'Dom** ».

4. Signature de l'offre de prestation de service :

Suite à cela et après accord oral sur l'organisation de la prestation, un devis sera transmis au client en double exemplaire. Celui-ci pourra également prendre connaissance avant signature des présentes conditions générales de vente mises à sa disposition sur le site : **o-dom.fr**, ou par mail s'il en fait la demande.

S'il l'accepte, il devra me restituer un exemplaire du devis, daté et signé, sans y avoir apporté aucune modification et en respectant la date échéance de validité précisée dessus. Il fera précéder sa signature de la mention écrite de sa main « lu et approuvé, bon pour accord ».

5. Validité de l'offre de prestation de service :

La réservation de la prestation sera effective lorsque j'aurai reçu le devis signé et avant sa fin de validité précisée dessus. A défaut de réception dans ces conditions, aucune prestation ne pourra avoir lieu et les dates fixées ne seront plus valables.

La signature de l'offre de prestation de service vaudra connaissance, compréhension, acceptation, pleine, entière et sans réserve de celle-ci, ainsi que des présentes conditions générales de vente par le client.

Pour toute personne relevant d'une mesure de protection (Tutelle, Curatelle...) l'offre devra être signée par son/sa référent (e).

Je reste ensuite disponible jusqu'au jour de la prestation, pour répondre à vos questions.

6. L'intervention :

La prestation se déroulera dans les conditions prévues sur le devis signé et accepté par le client, dans le respect des présentes conditions générales de vente.

7. Obligations de confidentialité :

Je m'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client/bénéficiaire et ne divulguer aucune information sauf celles nécessaires à effectuer les formalités légales.

8. Mes engagements :

- ✓ Correspondre dans un esprit festif, convivial et chaleureux.
- ✓ Etre assidue et respectueuse.
- ✓ Prévenir au plus vite, si pour raison sérieuse et indépendante de ma volonté (Santé, accident, ...) ou pour tout fait de force majeure cité au **paragraphe XVII, point 3, page 12**, je suis dans l'impossibilité d'assurer la prestation et dans ce cas, proposer une date de report ou un remboursement.
- ✓ Etre à l'écoute, accompagner, encourager, valoriser.
- ✓ Prendre en compte appréciations, suggestions et remarques pouvant m'aider à améliorer la qualité de mes services.
- ✓ Fournir si besoin, un justificatif de l'envoi postal

9. Acheminement du courrier :

Afin d'assurer leur acheminement et leur bonne réception, les courriers seront adressés par voie postale en **lettre suivie** au nom et à l'adresse qui auront été indiqués par le client et précisés sur le devis. En signant celui-ci, le client validera les coordonnées de destination des courriers.

Tenant à disposition de sa clientèle, le /les justificatifs garants de chaque envoi postal effectué en lettre suivie, la responsabilité de «O'Dom » ne saurait être engagée, pour ce qui adviendrait de ces courriers une fois envoyés.

De même, aucune réclamation, report, ou remboursement de la prestation ne pourront être effectués si le/les courriers n'étaient pas reçus par son destinataire.

10. Quelques exemples de ce qui peut être écrit dans les courriers :

L'échange écrit peut se faire sur support papier ou carte illustrée et se base sur les centres d'intérêts du bénéficiaire. Il peut être accompagné de photos, poésie, jeux pour stimuler la mémoire, quizz, dessin, ...

11. Ce qui ne peut pas être proposé :

Toutes les activités n'entrant pas dans le champ des animations sociales et / ou qui n'auront pas été considérées comme réalisables par « O'Dom ».

D. Interventions collectives

1. Formatrice occasionnelle

Je vous propose d'intervenir en tant que professionnelle de l'animation sociale, dans le cadre de vos formations.

2. Ateliers collectifs

« O'Dom » anime également des ateliers collectifs pour les seniors (Mémoire, loto, créatifs, chant ...)

Pour toute information et devis, vous pouvez me contacter :

- Par téléphone 07.49.00.84.51
- Par mail : contact@o-dom.fr

XV. Modalités de règlement et de facturation des interventions :

Par Chèque, virement, chèques emploi service préfinancés.

Tout règlement devra être effectué en euro, avant l'intervention et au plus tard le jour même, **sauf le règlement par virement, qui devra être reçu avant** la date de l'intervention et **le pack 8 h** qui devra être payé au jour de la commande.

Les paiements par chèque seront établis à l'ordre de : **Corinne Ianszen.**

Aucun escompte consenti pour règlement anticipé.

Une facture acquittée sera remise au client de main à main ou par mail ou voie postale.

XVI. Retard de paiement :

Tout retard de paiement entraînera le règlement d'une indemnité forfaitaire de 40€ (C. Com. art. D441-5), ainsi qu'à des pénalités de retard. Celles-ci sont exigibles sans que rappel préalable ou mise en demeure soient nécessaires. Le taux de ces pénalités est de 10 % par mois de retard. Elles sont calculées à partir du montant total TTC dû et exigibles à compter du jour suivant la date de règlement fixée sur la facture, jusqu'à son paiement complet.

En cas de rejet de paiement, les frais de rejet seront facturés au client.

De même, si E.I. Corinne Durand « O'Dom » devait faire appel à un spécialiste du recouvrement, le client en supportera les frais, en supplément des indemnités de retard et de rejet.

XVII. Annulation ou modification du contrat :

1. Avant signature

Le devis sera valide lorsque je l'aurai reçu signé et avant sa fin de validité. A défaut de réception dans ces conditions, aucune intervention ne pourra avoir lieu et les dates et heures fixées ne seront plus valables.

La signature du devis vaudra connaissance, compréhension, acceptation, pleine, entière et sans réserve de celui-ci, ainsi que des présentes conditions générales de vente par le client. Ces dernières seront mises à sa disposition avant la signature du devis. Il pourra les retrouver sur mon site internet :

o-dom.fr

2. Après signature

Après la signature du devis, les dates et heures d'interventions pourront être uniquement reportées dans la mesure des possibilités de l'intervenante. Le client devra en formuler la demande le plus tôt possible **avant l'intervention**

- Par courrier à l'attention de **Me Corinne Durand**, 38, rue des Jardins, 85220 LANDEVIEILLE
- Par mail : www.contact@o-dom.fr
- Par message au 07.49.00.84.51

Toute annulation de la part du client non signalée avant l'intervention, entraînera la facturation intégrale de la /des prestation(s), qui ne pourra / ront être reportée (s).

En cas de motif légitime invoqué par le client (Santé, hospitalisation longue, décès...) et **accompagné d'un justificatif**, si l'intervention ou les interventions ne peut/peuvent pas être reportée (s), elle (s) sera / seront remboursée (s).

Pour le pack 8 heures et les échanges par correspondance :

Les mêmes conditions d'annulation et modification précisées ci-dessus, **paragraphe XVII points 1. et 2.** s'appliquent aux packs 8 heures et aux échanges par correspondance. Toutefois, si ces prestations ont été entamées, aucun remboursement ne pourra être envisagé quelle qu'en soit la raison.

En cas de motif légitime invoqué par le client (Santé, hospitalisation, décès...) et **accompagné d'un justificatif**, les heures /dates planifiées pourront seulement être reportées, dans la mesure des possibilités de l'intervenante. Si les interventions ne peuvent pas être reportées, elles seront perdues.

3. Cas de force majeur

« O'Dom », représentée par **Corinne Durand**, tout comme le bénéficiaire, seront dégagés de toute responsabilité si en cas de force majeure extérieure, imprévisible et irrésistible, l'intervention en présentiel ou à distance, ne pouvait avoir lieu, devait être modifiée, retardée ou reportée. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil, ainsi qu'en cas de pandémie, urgences sanitaires, intempéries, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, grèves, attentats, guerre, troubles sociaux, autres sinistres ou interdictions. **Dans l'un de ces cas précis, l'intervention pourra être soit reportée, soit annulée et remboursée.**

4. Si les conditions d'annulation impliquaient un remboursement, 22% de la somme à rembourser seront déduits et conservés par « O'Dom », pour les frais administratifs, si ce remboursement avait lieu après le 1^{er} du mois suivant le règlement de la prestation.

5. Au jour de l'intervention

Je me réserve le droit d'annuler et facturer intégralement l'intervention en présentiel ou à distance, si :

- Le bénéficiaire concerné, refuse la prestation.
- Le bénéficiaire concerné est absent ou refuse d'ouvrir sa porte.
- L'intervention ne peut pas être payée ou le virement n'a pas été crédité.
- Je juge que l'état de santé du bénéficiaire ne permet pas d'assurer l'intervention
- Pour toute cause ne permettant pas le bon déroulement de l'intervention, ni d'assurer la prestation dans de bonnes conditions de sérénité, d'hygiène, de sécurité, de convivialité, de respect. Ainsi que pour le non-respect des présentes conditions générales de vente.

De même, l'intervention en présentiel ou à distance, serait immédiatement stoppée, annulée et facturée intégralement :

- Pour tout supplément, changement ou évènement non prévu et non notifié sur le devis
- Si une ou plusieurs personnes présentes sur les lieux, perturbait(ent) le bon déroulement de la prestation.
- Pour tout acte de malveillance, maltraitance, toute insulte, ... de la part de l'accueillant et /ou de toute personne présente sur les lieux de l'intervention.
- Si tout incident technique non imputable à « **O'Dom** » survenait sur les lieux de l'intervention et empêchait le bon déroulement de la prestation.

En règle générale, toute annulation de dernière minute du fait de l'accueillant, entrainera la facturation totale de la prestation.

D'autre part, tout temps d'intervention entamé est dû entièrement, même si de son fait, le Bénéficiaire n'en profitait pas dans son intégralité.

Toute heure entamée du fait du bénéficiaire/client, qui n'aura pas été prévue dans le devis, est due entièrement et facturée double.

XVIII. Litiges et réclamations :

Le client dispose de 72 heures à compter de la fin de l'intervention, afin de m'informer par courrier recommandé avec accusé de réception, de toute réclamation ou contestation.

Pour tout litige entre les parties, à propos de l'exécution du contrat ou des conditions générales de vente, si à la suite d'une concertation entre le client et moi-même aucune solution à l'amiable n'a pu être trouvée, un médiateur peut être contacté.

A défaut, de résolution, les tribunaux du siège social de mon entreprise : **l'Entreprise individuelle Corinne Durand « O'Dom »** 38, rue des Jardins, 85220 LANDEVIEILLE, seront seuls compétents.

XIX. Droits et délais de rétractation :

Conformément à l'article L. 121-21-8 paragraphe 12 du code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée.

Ainsi, dans le cas où le client a choisi sa date pour réaliser son activité, ce dernier ne pourra pas exercer de droit de rétractation en application de l'article L. 121-21-8 paragraphe 12 du code de la consommation.

La signature d'une offre de prestation de service auprès de **l'entreprise individuelle Corinne Durand, « O'Dom »**, vaut acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente. Celui-ci reconnaît en avoir pris connaissance préalablement à sa signature du devis et avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

XX. Propriété intellectuelle :

Les présentes conditions générales de vente ont été rédigées par **Corinne Durand, entreprise individuelle Corinne Durand, « O'Dom »** Tout leur contenu, incluant, de façon non limitative, les graphismes, images, textes, logos, icônes ainsi que leur mise en forme, sont la propriété exclusive de **l'entreprise Corinne Durand « O'Dom »** à l'exception des marques, logos, images ou contenus appartenant à d'autres sociétés partenaires ou auteurs.

Toute reproduction, distribution, modification, adaptation, retransmission ou publication, même partielle, de ces différents éléments est strictement interdite sans l'accord par écrit de **Corinne Durand, E.I. Corinne Durand « O'Dom »**.

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

En outre, les propriétaires des Contenus copiés pourraient intenter une action en justice à votre rencontre.

Les présentes conditions générales de vente ont été rédigées par Corinne Durand le 1^{er} octobre 2020.

Mise à jour : Le lundi 26 avril 2021.

Le 15 septembre 2021

Le mardi 17 mai 2022

Le lundi 19 juillet 2022

Dernière mise à jour Le lundi 06 février 2023